

Informations sur les agents pathogènes chez l'homme

Que sont les légionelles ?

Les légionelles sont des bactéries déclenchant généralement des pneumonies chez l'être humain. Les légionelles sont des bacilles répandues dans le monde entier en petites quantités et constituent des composants naturels des biotopes humides et des cours d'eau. Pour l'être humain, le plus important à retenir est qu'elles sont présentes dans les systèmes d'eau techniques, tels que les installations d'eau potable, les tours de refroidissement et les stations d'épuration.

Les légionelles se reproduisent le mieux à des températures comprises entre 25 °C et 45 °C. Elles meurent au-delà de 60 °C et elles ne se reproduisent presque plus en dessous de 20 °C. Les agents pathogènes trouvent dans les systèmes d'eau artificiels, tels que les conduites d'eau des bâtiments, de bonnes conditions de croissance à température correspondante.

Comment les légionelles se transmettent-elles ?

Les agents pathogènes sont transmis par de l'eau finement pulvérisée et brumisée (aérosols). Les aérosols contaminés se répandent dans l'air, où ils peuvent être inhalés. Les sources de contamination sont par exemple les douches, les jacuzzis, les humidificateurs ou les robinets, ainsi que les installations industrielles telles que des systèmes de refroidissement par évaporation et des stations d'épuration.

En règle générale, il n'y a pas de risque d'infection si vous buvez de l'eau contaminée car les légionelles sont tuées par l'acide gastrique dans l'estomac. Dans de rares cas, il est possible de se contaminer en avalant de l'eau de travers.

Les légionelles ne se transmettent pas d'homme à homme.

Quels sont les symptômes de la maladie ?

Les légionelles provoquent chez l'homme deux pathologies différentes :

Légionellose

La légionellose est une forme grave de pneumonie. Elle peut se manifester par de la toux, des frissons, des maux de tête, une forte sensation de faiblesse et une fièvre élevée. Le patient peut également avoir mal au ventre, être pris de diarrhée ou être dans un état de confusion. En cas de traitement avec des antibiotiques adaptés, le patient a de bonnes chances de guérir. Une pneumonie non ou mal traitée prend souvent une forme grave et peut s'avérer mortelle.

Fièvre de Pontiac

La fièvre de Pontiac donne lieu à une infection fébrile sans pneumonie. Elle s'accompagne le plus souvent de légers symptômes grippaux (maux de tête et de poitrine, douleurs articulaires et toux sèche). La fièvre de Pontiac disparaît en général toute seule au bout de quelques jours.

Quand la maladie se déclare-t-elle et combien de temps est-elle contagieuse ?

Les premiers symptômes de la légionellose apparaissent au bout de deux à dix jours environ (généralement cinq à six jours) après le contact avec les agents pathogènes.

Il faut compter entre cinq heures et près de trois jours (généralement 8 à 24 heures) entre la contamination et l'apparition de la fièvre de Pontiac.

Quelle que soit la forme de la pathologie, le patient n'est pas contagieux.

Qui est particulièrement vulnérable ?

Les fumeurs sont particulièrement exposés au risque de contracter la légionellose. Les personnes souffrant d'une déficience immunitaire sont elles aussi les plus à risque. Un traitement médicamenteux peut également contribuer à une déficience immunitaire. Les pathologies sous-jacentes comme le diabète ou les maladies cardiaques et pulmonaires chroniques accroissent également le risque de tomber malade ou de développer une forme grave. Les personnes âgées sont très souvent concernées, suivies par les adultes d'âge moyen. Les hommes tombent plus souvent malades que les femmes.

Que faire en cas de contamination ?

- ▶ Contactez un médecin si vous soupçonnez une infection. Si une pneumonie provoquée par des légionelles apparaît, il est important d'identifier l'agent pathogène suffisamment tôt et de mettre en place un traitement avec des antibiotiques adaptés.
- ▶ Une transmission d'homme à homme n'étant généralement pas à craindre, il n'est pas nécessaire de prendre des mesures d'hygiène particulières autres que les mesures d'hygiène de base. Il est également rare qu'une personne proche d'une personne concernée tombe malade elle aussi. L'apparition de la maladie dépend de facteurs individuels qui ne sont pas bien compris.
- ▶ En règle générale, le service de santé contactera les malades afin de leur poser des questions et, éventuellement, de prélever des échantillons pour déterminer si une source d'infection potentielle est identifiable et prendre des mesures permettant d'éviter l'apparition de nouveaux cas à l'avenir.
- ▶ En ce qui concerne la fièvre de Pontiac, un traitement qui soigne les symptômes est généralement suffisant.

Comment puis-je me protéger ?

Les installations d'eau potable sont soumises à des réglementations techniques spéciales. Des prélèvements d'eau ont lieu régulièrement dans les grandes installations à usage commercial, telles que les immeubles locatifs, et les bâtiments publics. Il est impératif de signaler au service de santé toute concentration dépassant une limite fixée. Celui-ci détermine alors s'il faut prendre des mesures correctives.

Les **mesures de sécurité suivantes** peuvent permettre d'éviter une prolifération massive des légionelles chez soi :

- ▶ Il faut utiliser régulièrement les conduites d'eau et éviter tout bras mort dans le système de conduites.
- ▶ Dans un foyer avec un chauffe-eau et réservoir d'eau chaude centraux, réglez la température du chauffe-eau à 60 °C minimum. La température de l'eau courante ne doit jamais être inférieure à 55 °C.
- ▶ Si l'eau potable des conduites d'eau froide s'échauffe en raison d'une isolation lacunaire ou de températures extérieures élevées, les légionelles s'y développent également. Aussi, il est recommandé d'isoler thermiquement les conduites d'eau froide et de les utiliser régulièrement.
- ▶ Les appareils pulvérisant de l'eau tels que les humidificateurs d'air ou les inhalateurs doivent être nettoyés régulièrement et soigneusement et conservés au sec.

Il n'existe pas de vaccin contre les légionelles. La mesure individuelle la plus importante pour s'en protéger consiste à ne pas fumer.

Où puis-je m'informer ?

Le service de santé publique local se tient à votre disposition pour toute question. Les cas avérés de légionellose devant être déclarés, il possède des informations sur la situation actuelle et dispose d'une grande expérience en la matière.

Vous trouverez des informations (spécialisées) sur le site web du Robert Koch-Institut (www.rki.de/legionellen).

Vous trouverez des informations sur la protection contre les infections par l'hygiène sur la page du Centre fédéral d'éducation pour la santé, Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung (www.infektionsschutz.de).



STEMPEL

Éditeur :

Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, Cologne.
Tous droits réservés.

Réalisé en collaboration avec le Bundesverband der Ärztinnen und Ärzte des Öffentlichen Gesundheitsdienstes e.V. et en accord avec le Robert Koch-Institut.

Cette information publique peut être téléchargée gratuitement sur le site www.infektionsschutz.de.